

11 novembre 2008



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

08 / MOT / 055

Déposé le 18.11.2008

Scanné le 19.11.08

Demandant des modifications de la Loi sur les auberges et les débits de boisson (LADB) en vue de diminuer les nuisances nocturnes

La vie nocturne est une composante importante de notre société. Elle a cependant aussi un revers à sa médaille et un certain nombre de problèmes pourraient être évités ou atténués. Nous pensons notamment à ceux liés à une consommation ininterrompue d'alcool, ceux liés à la sortie des établissements de nuit ou encore ceux liés à la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

Actuellement, les établissements de jour qui possèdent une licence pour vendre de l'alcool peuvent en vendre dès leur ouverture, à savoir dès 5h00 potentiellement. La situation actuelle permet donc aux noctambules de consommer de l'alcool de façon ininterrompue, en passant des établissements de nuit aux établissements de jour qui ouvrent dès 5h00 les nuits de week-end. En imposant une heure de vente d'alcool différente de celle de l'ouverture de l'établissement de jour (à 7h00 ou 8h00 par exemple), on favoriserait une interruption dans la consommation d'alcool des noctambules.

Enfin, il est impossible pour les communes, à l'heure actuelle, d'interdire la vente d'alcool à partir d'une certaine heure aux magasins qui vendent de l'alcool jusqu'à 22h (ex : Coop Pronto, Aperto). En autorisant la vente d'alcool de façon prolongée, les nuits de week-end notamment, on incite les plus jeunes à se fournir en alcool à moindre prix, il conviendrait donc de remédier à cet état de fait en introduisant la possibilité pour les communes de restreindre les horaires de vente de boissons alcooliques à l'emporter.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, nous demandons par cette motion au Conseil d'Etat :

- de modifier la LADB de façon à différer la vente d'alcool de l'ouverture des établissements de jour possédant une licence leur permettant de vendre de l'alcool.
- d'introduire, dans la LADB, la possibilité pour les communes de restreindre les horaires de vente d'alcool des débits de boissons alcooliques à l'emporter et de n'autoriser ces ventes que de 8h00 à 19h00.

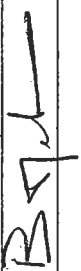





Stéphane Montangero

DEMANDE RECHERCHE ET SOUTIENS DEVELOPPER

Liste des députés signataires – état au 26 août 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Favez Jean-Michel
Baillif Laurent	Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Clot Bertrand	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornaz-Rovelli Valérie	Fiora-Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornut Michel	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gaudard Jean-Pierre
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gay Vallotton Michèle
Borel Bernard	Décaillet Anne	Gfeller Olivier
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Girardet Lucas
Bottiang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Giardon Julien
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Glutz Félix
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Florence
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Golaz Olivier
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Gorrite Nuria
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grandjean Pierre
Capt Gloria	Dind Claudine	Grognuz Frédéric

Liste des députés signataires – état au 26 août 2008

Guignard Jean	Métraux Béatrice		Rochat Pierre
Guignard Pierre	Meyer Roxanne		Rod Armand
Haenni Frédéric	Miéville Michel		Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe		Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain		Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane		Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele		Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy		Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne		Schwab Claude
Kaelin Pierre	Payot François		Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques		Streit Christian
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles		Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Peters Lise		Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André		Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel		Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe		Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves		Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Reichen Gil		Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Renaud Michel		Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Rey-Marion Alette		Wyssa Claudine
Melly Serge	Reymond Philippe		Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rochat Nicolas		Zwahlen Pierre